

LE FONDS SOCIAL : demande d'aide individuelle à remplir par la famille

Année : 2026-2027

Numéro de dossier :

Dossier confidentiel donné à la famille le :

L'ensemble du dossier a été remis à l'établissement (secrétariat d'intendance ou assistant.e social.e) le :

Informations à l'élève et sa famille

Qu'est-ce que le fonds social ?	
<p>Le fonds social vise à aider chaque élève à suivre sa scolarité quand la situation économique et sociale de sa famille est difficile.</p> <ul style="list-style-type: none">• L'aide peut recouvrir tous les axes ayant des implications sur la scolarité : vêtements de travail, matériels professionnels ou de sport, manuels (pour les lycées), fournitures scolaires, etc.;• Dépenses relatives aux transports et sorties scolaires ;• Frais de restauration scolaire• Besoins élémentaires et essentiels de l'élève, notamment en termes de soins médicaux et paramédicaux (bucco-dentaires, d'achat de lunettes, d'appareils auditifs ou dentaires...)	<p>Dans les situations suivantes : absence de justificatifs de ressources, dossier de surendettement, changement récent de situation : décès, divorce, séparation, chômage, etc), les familles sont invitées à prendre contact avec l'assistant.e social.e :</p> <p><i>Coordonnées mèl et téléphonique de l'AS (à renseigner par l'établissement) :</i></p>

Moyenne Economique Mensuelle (à compléter par l'établissement) :

AUTRES PERSONNES AU FOYER

AUTRES PERSONNES (hors enfants à charge)	NOM	Prénom	Date de naissance	Activité prof. ou Ets scolaire (classe)	Observations

NATURE DE L'AIDE DEMANDEE :

- Restauration scolaire
- Frais d'hébergement (internat)
- Matériel scolaire (y compris tenue de sport)
- Voyage scolaire (date et lieu)
- Transport
- Autres. Préciser :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Photocopie du dernier avis d'imposition ou non-imposition
- Justificatif d'attribution des prestations familiales de moins de 3 mois
- En cas de changement de situation, fournir des justificatifs de ressources récents (derniers bulletins de salaires, relevés pôle emploi, indemnités journalières...)
- Si un dossier de surendettement est en cours (plan d'apurement), vous pouvez fournir une attestation

L'assistant(e) social(e) qui intervient dans l'établissement reste à votre disposition si vous rencontrez des difficultés pour la constitution de ce dossier, ou si vous souhaitez lui faire part d'une situation particulière (absence de justificatif de ressource, surendettement, dettes, crédits, décès, changement de situation, etc)

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur ce dossier, sachant que toute erreur ou omission pouvant entraîner la suppression de l'aide.

Signature du responsable légal de l'élève
ou de l'élève si majeur